

NOTE DE SERVICE

DESTINATAIRES :	À tous les médecins, les gestionnaires, les infirmières praticiennes spécialisées et les infirmières
EXPÉDITRICE :	Annabelle Rioux conseillère cadre IPS
DATE :	Le 2 octobre 2026
OBJET :	Processus : Gestion des appels aux IPS de garde

Dans le cadre des travaux d'harmonisation des pratiques cliniques réalisées au sein de Santé Québec Montérégie-Ouest, nous souhaitons vous informer qu'un nouveau processus clinique destiné aux infirmières praticiennes spécialisées (IPS) sera disponible sur l'intranet de Santé Québec Montérégie-Ouest à compter du 2 octobre.

Le processus clinique [PRC-DSIEU-10035 Gestion des appels aux IPS de garde](#) a été élaboré afin de soutenir une gestion uniforme, efficace et sécuritaire des appels adressés aux IPS de garde dans l'ensemble des installations de l'organisation.

Ce document vise à préciser les modalités d'intervention, les responsabilités des différents intervenants ainsi que les mécanismes de communication à privilégier lors du recours à une IPS de garde.

Cet outil clinique est associé au document [PRO-10371 Gestion des appels aux médecins de garde](#), lequel demeure en vigueur pour les situations nécessitant l'intervention d'un médecin de garde.

À la suite de la révision de la procédure, il a été jugé pertinent de développer un processus distinct destiné aux IPS. Cette démarche permet de mieux refléter les réalités de la pratique des IPS, de clarifier les rôles et responsabilités propres à cette profession et d'assurer une distinction claire entre les mécanismes de garde médicale et ceux relatifs aux IPS.

Nous invitons l'ensemble des équipes concernées à prendre connaissance de ce nouveau processus dès sa publication et à l'intégrer dans leurs pratiques cliniques quotidiennes.

Nous vous remercions de votre collaboration habituelle.

AR